

STAGIAIRES

Spécial titularisation

Éditorial

Face aux attaques brutales du gouvernement (loi travail, réforme du collège), la colère ne cesse de monter, chez les enseignants comme dans le reste de la société. Les jeunes l'ont bien compris malgré une communication gouvernementale bien rodée : les changements apportés à la loi travail ne modifient pas le fond d'un texte qui organise un retour au XIX^{ème} siècle et fragilise la condition de tous les salariés, actuels et futurs. Ces attaques contre le code du travail concernent l'ensemble de la société et concerneront les salariés du public car, à terme, ce sont les protections apportées par le statut de la fonction publique qui seront mises sur la sellette (comme l'annoncent déjà les déclarations de Macron en novembre dernier remettant en cause le statut des fonctionnaires).

Face à l'importance de la mobilisation, les ministres, dans un premier temps, ont joué le jeu de la « pédagogie » et des concessions : pour le pouvoir en place le mécontentement ne pouvait venir que d'une mauvaise compréhension des textes qu'il suffisait, dès lors, d'expliquer patiemment. L'exercice a rapidement trouvé ses limites. En effet, devant la persistance et l'amplification des mobilisations, les seules réponses ont été celles de la répression pour faire peur aux manifestants et fragiliser le mouvement en mettant en avant les actes des « casseurs ».

Ainsi, le défilé du 1^{er} mai a été particulièrement difficile face à des forces de l'ordre multipliant les jets de lacrymogènes et les provocations. Plus inquiétant encore, dès le retour des vacances de printemps ce

sont 13 lycéens dans les Hauts de Seine (dont la plupart sont encore mineurs) qui ont été convoqués dans les locaux de la Sûreté Territoriale, et mis en garde à vue pour certains, afin de répondre des blocages et des dégradations commises sur certains lycées. De telles méthodes sont inacceptables et ne peuvent que raviver des tensions déjà très fortes.

Dans le domaine éducatif, le gouvernement s'adonne désormais à l'autocongratulation. Les Journées pour la Refondation de l'École des 2 et 3 mai derniers ne lui ont servi qu'à enchaîner les déclarations d'autosatisfaction, sans qu'aucun débat n'ait lieu.

Sommaire

- p. 1 – Éditorial
- p. 2 – La titularisation
- p. 3 – ESPE : un bilan mitigé
- p. 4 – Convocation aux examens : c'est non ! / Après votre année de stage...

Supplément : enquête spéciale stagiaires

Les exercices de communication, la répression et les violences policières traduisent la fragilité d'un gouvernement dépassé par le réveil citoyen et social dans notre pays.

Nous invitons donc tous les collègues à poursuivre et à amplifier le mouvement de contestation, en participant aux différentes initiatives contre la loi travail et en se joignant aux actions contre la réforme du col-

lège et aux « Nuits debout pour l'Éducation » le jeudi 19 mai !

Par un mouvement d'ampleur, nous avons les moyens d'imposer le changement de politique éducative et sociale tant attendu.

Annaïg le Quellec et Baptiste Eychart
Secteur Entrer dans le métier